

# PLASTIQUAL – Code de conduite

Madame, Monsieur, chères collaboratrices et collaborateurs,

Afin de toujours agir de manière professionnelle, juridiquement correcte et dans un esprit de coopération avec les clients, les partenaires et les fournisseurs, nous avons créé ce Code de conduite. Ce document sert de guide pour votre activité professionnelle et pour garantir une collaboration fructueuse entre nous tous.

Le Code de conduite est la base pour nos activités quotidiennes et doit être respecté par tous les collaborateurs, dans le monde entier. Vous représentez PLASTIQUAL en véhiculant son image à l'extérieur et en donnant forme à notre culture d'entreprise. Ensemble, nous assumons la responsabilité économique, sociale et écologique de nos actions.

Nous agissons de concert dans un climat de confiance réciproque, en partant de bases claires et partagées, pour contribuer à un développement durable de l'entreprise.

Le Conseil d'administration et la Direction de l'entreprise, Février 2025

*Nous accordons une grande importance à l'égalité des genres.  
Dans le seul but de garantir une meilleure lisibilité du texte, nous nous  
abstenons d'utiliser des formulations genrées et nous employons les termes  
personnels à la forme masculine.*

Table des matières

1	Pourquoi un Code de conduite ? .....	4
2	À qui le code s'adresse-t-il ? .....	4
3	Nous croyons en nos valeurs et nous comportons de manière responsable .....	5
3.1	Esprit de collaboration, orientation résultat et développement durable .....	5
3.2	Respect des lois et des règles .....	5
3.3	Nous nous comportons de manière responsable .....	6
3.4	Nous sommes prudents et nous signalons les violations .....	6
4	Nous agissons avec dignité et respect .....	7
4.1	Nous respectons les droits des personnes et des collaborateurs .....	7
4.2	Nous promovons la concurrence loyale .....	7
4.3	Nous respectons les restrictions internationales relatives au commerce de marchandises .....	8
4.4	Nous nous opposons au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme .....	8
5	Nous préservons l'intégrité dans nos rapports commerciaux .....	9
5.1	Nous sommes incorruptibles .....	9
5.2	Nous signalons les éventuels conflits d'intérêt .....	9
5.3	Nous protégeons les informations de l'entreprise .....	9
5.4	Nous sommes discrets et respectons la protection des données .....	10
5.5	Nous protégeons la propriété intellectuelle .....	10
6	Nous avons à cœur l'environnement, la santé et la sécurité .....	11
6.1	Nous travaillons dans le respect de l'environnement et des ressources .....	11
6.2	Nous investissons dans la santé et dans la sécurité sur le lieu de travail .....	11
6.3	REACH .....	11
7	Nous communiquons de manière transparente et respectueuse .....	12
7.1	Notre approche des réseaux sociaux .....	12
7.2	Nous sommes politiquement neutres .....	12
8	Actionnaires .....	12

## 1 Pourquoi un Code de conduite ?

PLASTIQUAL est un injecteur plastique spécialisé dans l'étude et la fabrication de pièces complexes en matières plastiques techniques. Au fil des années, PLASTIQUAL a élargi son expertise pour se spécialiser dans la fabrication de pièces techniques destinées à des applications industrielles variées. Notre engagement envers l'innovation et la qualité nous a permis de prospérer, et aujourd'hui, nous sommes fiers d'occuper un site de plus de 3 000 m<sup>2</sup>, équipé des technologies les plus avancées de l'industrie. Forts d'une équipe de plus de quarante collaborateurs hautement qualifiés, nous avons établi des partenariats solides avec des clients du monde entier, exportant nos produits vers divers marchés internationaux faisant de PLASTIQUAL un acteur global dont les priorités sont l'intégrité et la transparence des processus commerciaux.

Ce Code de conduite destiné à tous les collaborateurs d'Europe sert d'ensemble de règles pour une conduite éthique, moralement et juridiquement correcte et durable. Il établit les principes de PLASTIQUAL pour la mise en œuvre de processus d'entreprise responsables et fiables qui assurent la qualité de nos produits, services et prestations.

Chaque collaborateur, en signant son contrat de travail, accepte le Code de conduite et s'engage à agir en conformité avec les valeurs PLASTIQUAL, afin que les rapports avec tous les partenaires commerciaux soient honnêtes, transparents et professionnels. Les violations et infractions peuvent entraîner des conséquences, conformément au droit du travail, civil et pénal.

## 2 À qui le code s'adresse-t-il ?

Le Code de conduite s'applique à tous les employés PLASTIQUAL, aux représentants commerciaux, travailleurs indépendants et travailleurs intérimaires et il favorise la sélection de partenaires et fournisseurs en conformité avec les principes qui y sont décrits et avec les lignes directrices de l'entreprise.

## 3 Nous croyons en nos valeurs et nous comportons de manière responsable

Interagir les uns avec les autres de manière ouverte, honnête et avec respect mutuel est à la base de la culture de l'entreprise. PLASTIQUAL s'engage donc à respecter les lois, les lignes directrices internes et les autres dispositions légales qui sont la base de notre travail quotidien.

### 3.1 Esprit de collaboration, orientation résultat et développement durable

Chaque employé devrait s'identifier à l'entreprise et être fier d'y apporter sa contribution. Les clients, pour lesquels et avec lesquels nous développons des solutions de système, sont au centre de nos actions.

Pour obtenir cela, notre modèle de référence s'inspire des valeurs suivantes :

- Collaboration : nous sommes fiables, nous nous estimons mutuellement et nous avons des objectifs communs.
- Orientation résultat : nous avons de vastes perspectives, nous atteignons notre objectif, nous vivons l'innovation.
- Développement durable : nous agissons de manière responsable et faisons attention aux ressources.
- Nous concevons avec nos clients des solutions de qualité, dans un esprit de transparence et de respect mutuel.

Ces valeurs sont le fondement de nos actions et sont encouragées et transmises par les dirigeants, au sein de l'organisation.

### 3.2 Respect des lois et des règles

Chaque collaborateur s'engage à agir, dans toutes ses activités professionnelles, en conformité avec les législations locales, nationales et internationales et avec les autres dispositions légales, normes et standards applicables, ainsi qu'avec les lignes directrices internes. Les collaborateurs doivent s'informer de manière autonome à propos des lois actuellement en vigueur et des autres dispositions légales et/ou règlements internes applicables dans leur domaine de compétence et définis dans la description de leurs fonctions, ou bien, en cas de doutes, ils doivent demander une formation complémentaire spécifique. Chaque collaborateur s'engage à exercer son devoir de transmettre les informations reçues, relatives aux nouvelles lois et

règlements internes, à son domaine de compétence et de les inclure dans son travail quotidien.

### **3.3 Nous nous comportons de manière responsable**

Chaque collaborateur est responsable de la mise en œuvre et du respect du Code de conduite, de la même manière que les responsables qui constituent un exemple de ce comportement. Le respect du Code de conduite protège les collaborateurs de la manière la plus complète possible en leur évitant de mener des actions pouvant être sanctionnées par la loi ou dont ils devront répondre par des dommages-intérêts, et minimise, voire même élimine, le risque que la responsabilité de l'entreprise soit engagée. Le Code de conduite peut être consulté sur

<https://www.plastiqua.be/fr/coc/>

### **3.4 Nous sommes prudents et nous signalons les violations**

Nous vivons les conflits de manière proactive. Une violation du Code de conduite doit donc être signalée sans délais inutiles.

Toute violation peut être signalée personnellement aux responsables : le supérieur direct ou la direction de PLASTIQUAL.

Pour les violations signalées, nous assurons une enquête soignée, menée dans la plus stricte confidentialité. Nous assurons aux collaborateurs que le signalement d'éventuelles violations n'entraîne pour eux aucune conséquence. En même temps, des mesures disciplinaires seront prises vis à vis des collaborateurs qui feraient délibérément de fausses accusations.

## 4 Nous agissons avec dignité et respect

Pour la culture d'entreprise de PLASTIQUAL, la dignité de l'être humain est inviolable. Nous adhérons aux valeurs fondamentales de la Convention européenne des droits de l'homme, en particulier à celles qui concernent la prohibition du trafic et de l'exploitation d'êtres humains et le travail des mineurs.

### 4.1 Nous respectons les droits des personnes et des collaborateurs

Nous respectons les lois sur le travail applicables dans l'EU. Le respect mutuel, le traitement digne et la communication transparente s'appliquent à toute personne avec laquelle PLASTIQUAL interagit, pas seulement aux collaborateurs. Nous soutenons les personnes dans leurs capacités, caractéristiques et traditions individuelles et nous favorisons la collaboration interculturelle.

PLASTIQUAL ne tolère aucune discrimination basée sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la religion ou les croyances, l'orientation sexuelle ou le handicap. Les délits tels que le harcèlement sexuel, l'intimidation ou la diffusion d'images obscènes ou répréhensibles, tout comme les déclarations et les gestes inappropriés de quelque type que ce soit, n'ont pas leur place dans le groupe PLASTIQUAL et seront sanctionnés.

### 4.2 Nous promovons la concurrence loyale

Au sein d'une économie de libre marché, la concurrence doit être loyale. Cela stimule un développement dynamique et des approches innovantes. PLASTIQUAL ne perd jamais de vue les règlements juridiques et les principes éthiques et respecte les lois anti-trust relatives à la concurrence. Les violations de ces lois, par exemple en fixant les prix des marchandises en accord avec d'autres entreprises et en limitant de fait la concurrence, ne sont pas compatibles avec les valeurs de PLASTIQUAL et peuvent avoir de graves conséquences pour le Groupe PLASTIQUAL et pour ses employés.

**Tous les collaborateurs, sans exception, doivent respecter le Code de conduite suivant :**

- Il est interdit de signer avec les concurrents des accords ou des ententes susceptibles de déterminer ou d'influencer la libre concurrence. Cela vaut pour les accords oraux, pour ceux écrits et pour les actions qui en découlent.
- Les accords sur les stratégies, les processus et les prix ne sont pas autorisés.
- Les présentations d'offres fictives ne sont pas autorisées.
- Le partage des clients et des territoires n'est pas admis, tout comme la fixation des quantités de livraison et d'achat.

- Il est interdit d'échanger des informations concernant les fabricants et les fournisseurs avec les intermédiaires.
- Les collaborateurs doivent protéger les informations sensibles telles que les prix, les conditions de vente, les coûts, les stratégies, les processus, les données relatives aux clients, la capacité de production, les niveaux de stock, etc.

Grâce à l'appartenance à des associations de secteur, des groupements d'intérêt ou des groupes d'entreprises tels que Plastiwin, les conditions-cadres juridiques sont reconnues à l'échelle nationale et internationale.

### **4.3 Nous respectons les restrictions internationales relatives au commerce de marchandises**

PLASTIQUAL respecte les restrictions et les boycotts internationaux en vigueur vis à vis d'autres pays, s'ils sont imposés sur le marché mondial par des organisations ou des États. Les collaborateurs doivent connaître et respecter les règlements, en vigueur à l'échelle nationale et internationale, relatifs à leur travail.

### **4.4 Nous nous opposons au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme**

PLASTIQUAL s'oppose au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Il est interdit d'injecter des fonds provenant de délits ou d'autres sources illégales dans le cycle économique légal. L'identité des clients et des partenaires commerciaux est donc attentivement contrôlée, afin d'éviter les transactions illégales et non éthiques. PLASTIQUAL attend de tout collaborateur qu'il respecte rigoureusement les lois sur le blanchiment d'argent qui ont été ou seront adoptées dans de nombreux pays. Chaque employé doit toujours être en mesure de justifier ou de prouver n'importe quelle transaction.



## 5 Nous préservons l'intégrité dans nos rapports commerciaux

Nous nous engageons à assurer la transparence totale et l'équité des processus d'entreprise. Les informations communiquées et les déclarations faites aux partenaires commerciaux doivent être exactes dans leur contenu et véridiques, dans la mesure de nos connaissances et convictions. Dans un esprit de partenariat, nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

### 5.1 Nous sommes incorruptibles

PLASTIQUAL fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger ses employés de la corruption. Cela inclut la corruption active d'institutions, autorités ou partenaires commerciaux, tout comme l'acceptation passive de cadeaux. Les employés PLASTIQUAL ne sont pas autorisés à demander personnellement de l'argent ou à offrir ou accepter des paiements ou avantages en nature. Cela vaut également pour les pays où cela n'est pas légalement considéré comme un délit. Lorsqu'ils acceptent et distribuent des cadeaux (p. ex : cadeaux de Noël) ou des invitations (p. ex : repas), tous les employés PLASTIQUAL doivent respecter des limites raisonnables. Il est interdit d'accepter tout avantage injustifié comme de l'argent ou d'autres formes d'avantages économiques, même au bénéfice de la famille ou des parents des employés PLASTIQUAL.

### 5.2 Nous signalons les éventuels conflits d'intérêt

Les collaborateurs sont engagés auprès de PLASTIQUAL et ne peuvent travailler que dans l'intérêt de l'entreprise. Si toutefois il devait arriver que les intérêts personnels ou économiques d'un collaborateur entrent en conflit avec les intérêts du Groupe PLASTIQUAL, le collaborateur doit déclarer ses propres intérêts.

### 5.3 Nous protégeons les informations de l'entreprise

Nous préservons la confidentialité et sauvegardons, vis à vis de personnes non autorisées, les informations internes de tout type comme les chiffres, données, plans, stratégies, projets de produits, dessins et résultats de recherche et développement. Les collaborateurs ne peuvent pas utiliser d'informations confidentielles pour la poursuite de leurs intérêts personnels ni les rendre accessibles afin de servir les intérêts de tiers. Les documents papiers confidentiels, en particulier, doivent être gardés de sorte que les personnes non autorisées ne puissent pas y accéder. Si les documents sont détruits, ils doivent être rendus illisibles par broyage. La confidentialité de tous les sujets relatifs à l'entreprise vaut également après la fin du contrat de travail.

#### **5.4 Nous sommes discrets et respectons la protection des données**

Avant d'entrer en contact et en collaboration avec des partenaires extérieurs sur des projets qui doivent être gardés secrets, il est obligatoire de conclure un accord de confidentialité qui ait été préalablement approuvé par la direction.

Lors du traitement des données personnelles, nous respectons les normes en vigueur en matière de protection des données (RGPD).

#### **5.5 Nous protégeons la propriété intellectuelle**

La propriété intellectuelle de l'entreprise, comme les biens immatériels et le savoir-faire, aident PLASTIQUAL à obtenir un avantage compétitif. Nous les protégeons du risque de perte, vol, utilisation abusive ou accès non autorisé par des tiers. La divulgation à des personnes non autorisées est interdite. De la même manière, nous respectons les droits de commercialisation et de propriété des tiers.

## 6 Nous avons à cœur l'environnement, la santé et la sécurité

La durabilité est au cœur de notre philosophie chez PLASTIQUAL. Conscients de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous efforçons de réduire notre empreinte écologique à chaque étape de notre processus de production. À la demande de nos clients, et lorsque l'application le permet, nous privilégions l'utilisation de matières plastiques recyclées, recyclables et/ou biosourcées pour nos productions. De plus, notre production est équipée de technologies de pointe nous permettant de recycler efficacement les déchets plastiques internes, réduisant ainsi presque à zéro notre production de déchets plastiques. De plus, tous les investissements réalisés prennent en compte l'aspect écologique.

### 6.1 Nous travaillons dans le respect de l'environnement et des ressources

En tant qu'entreprise responsable, nous nous engageons à produire localement autant que possible, en réalisant l'ensemble de nos productions, y compris la conception des moules et l'injection, dans nos propres ateliers. Cette approche nous permet de garantir un contrôle total sur la qualité et les délais de production, tout en soutenant l'économie locale et en réduisant notre empreinte carbone globale.

### 6.2 Nous investissons dans la santé et dans la sécurité sur le lieu de travail

PLASTIQUAL veut des collaborateurs enthousiastes que l'entreprise pourra accompagner, éventuellement, tout au long de leur vie professionnelle. Voici pourquoi nous investissons dans la sécurité sur le lieu de travail et dans la santé des employés, dans la formation et dans les soins de santé préventifs avec le médecin du travail.

PLASTIQUAL adopte une large gamme de précautions pour la sécurité et la santé. Les collaborateurs s'engagent à les respecter et à garder leur poste de travail dépourvu de tout risque pour la santé : ils doivent s'informer sur les règlements en vigueur dans leur domaine de compétence et suivre rigoureusement les instructions ou participer activement à l'amélioration des processus de travail.

### 6.3 REACH

PLASTIQUAL s'assure que les préparations (matières premières) achetées répondent aux exigences spécifiées par l'European Chemicals Agency, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas considérées comme contenant des substances dangereuses en dehors des valeurs légales.

Lorsque les matières premières sont produites en dehors de l'Europe, PLASTIQUAL les achète auprès d'un importateur afin de s'assurer que toutes les responsabilités en termes d'enregistrement lui incombent.

## 7 Nous communiquons de manière transparente et respectueuse

PLASTIQUAL respecte le droit à la liberté d'expression, la protection de la vie privée et les droits individuels. La relation avec le public (p. ex : voisins/riverains, clients, partenaires, politique, économie et médias), qu'elle soit classique ou numérique, a lieu elle aussi de manière ouverte, honnête, respectueuse et claire dans le respect des directives PLASTIQUAL.

### 7.1 Notre approche des réseaux sociaux

Chaque collaborateur PLASTIQUAL est un « ambassadeur » de l'entreprise et doit parler avec objectivité et loyauté dans l'intérêt de l'entreprise, également en-dehors du domaine strictement professionnel. Cela vaut en particulier sur les réseaux sociaux. Laissons-nous donc guider par le bon sens et les bonnes manières.

### 7.2 Nous sommes politiquement neutres

PLASTIQUAL est neutre dans ses rapports avec les partis politiques et respecte les exigences législatives.

## 8 Actionnaires

PLASTIQUAL fournira à temps des informations précises à ses propriétaires sur les activités, les résultats et la situation financière de l'entreprise.

Rédacteur : Olivier Herman      QMS

Vérificateur : Olivier Herman      QMS

Approbateur : Benoît Medeghini      DIR